

Info express • janvier 2009



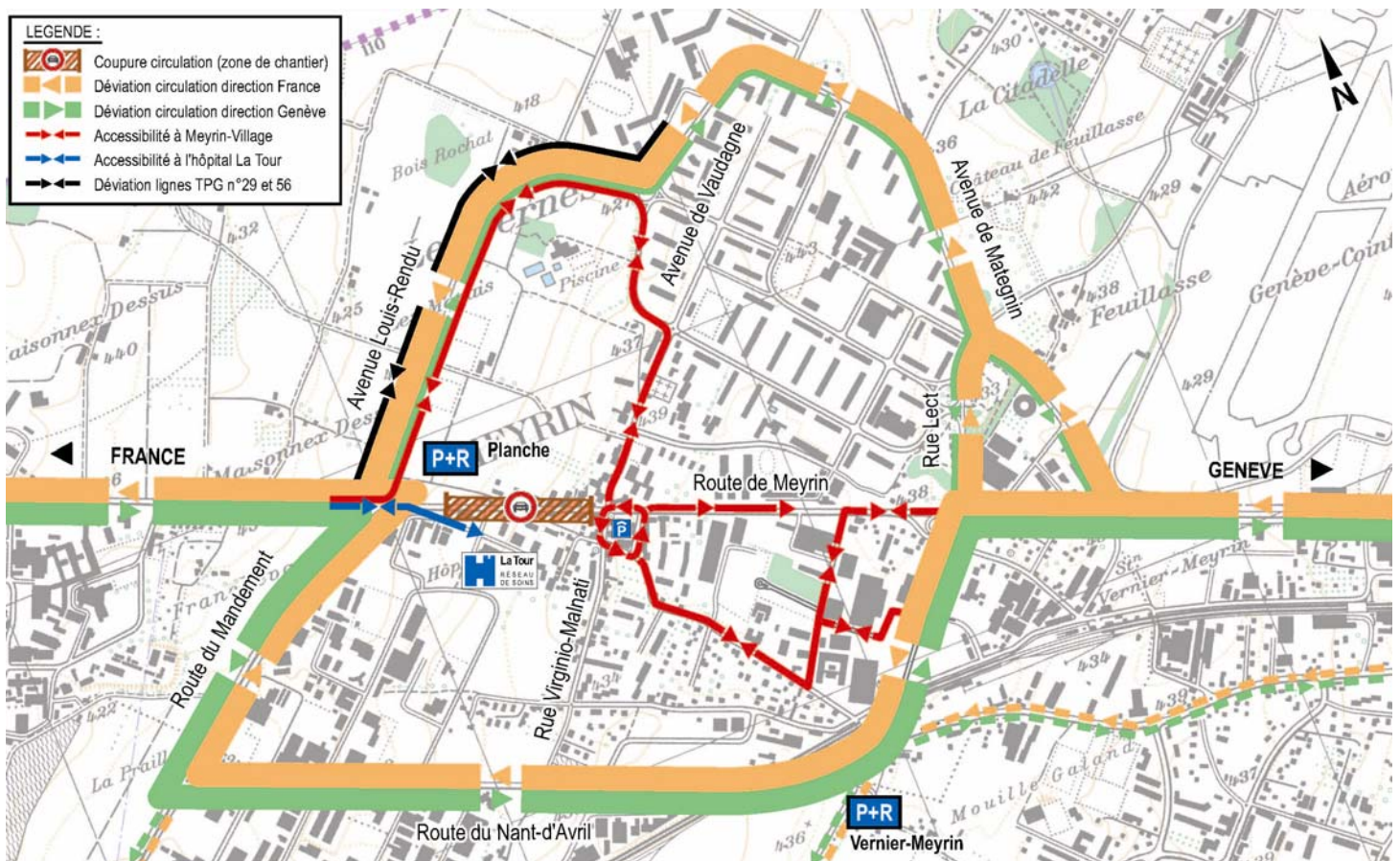
Tranchée couverte de Meyrin Complément à la fermeture de la route de Meyrin, côté Jura **TRAFIC DE TRANSIT**



Nous vous informons qu'à dater du **lundi 2 février 2009**, la partie de la route de **Meyrin** comprise entre l'av. de **Vaudagne** et le giratoire à hauteur de l'av. **J.-D.-Maillard**/ch. de la **Planche**, sera **fermée à toute circulation**.

Les itinéraires de déviation existants seront adaptés en conséquence (cf. infographie).

Il est rappelé que l'accès au périmètre de la place du village est strictement réservé aux commerces et aux habitations (voir fiche d'information n°66).



Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus extrême prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour la circonstance.

La direction du chantier compte sur la compréhension et la patience de tous et, d'avance, les en remercie.

R. Rusconi, délégué des maîtres d'ouvrage

Genève, le 7 janvier 2009

www.way-tram.ch

Direction générale du chantier et pavillon d'information:
Meyrin-village: (place du village) ouvert les mercredis de 14h30 à 17h30
Meyrin-cité: (avenue de Feuillasse) sur rendez-vous
 Tél. 022 321 17 17 (répondeur hors permanence) Fax 022 321 12 18

Info express • janvier 2009



Tranchée couverte de Meyrin Complément à la fermeture de la route de Meyrin, côté Jura **ACCES A MEYRIN-VILLAGE**

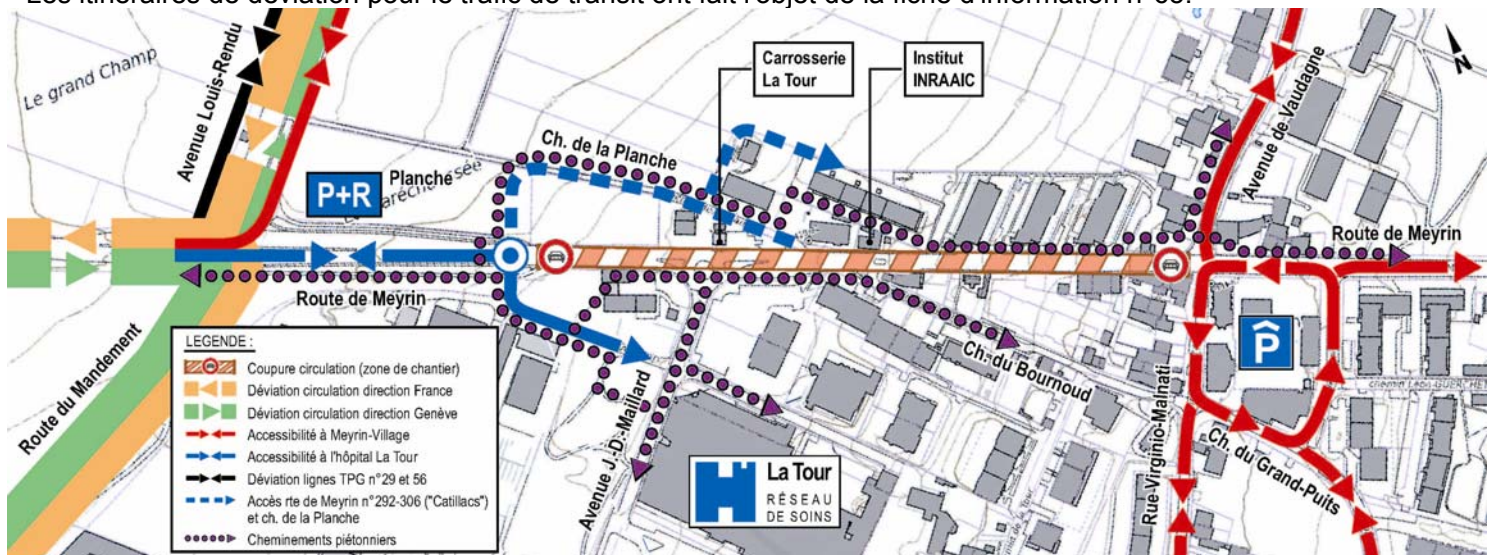


Nous vous informons qu'à dater du **lundi 2 février 2009**, la partie de la route de Meyrin comprise entre l'av. de Vaudagne et le giratoire à hauteur de l'av. J.-D.-Maillard/ch. de la Planche, sera fermée à toute circulation.

Les itinéraires de déviation existants seront adaptés en conséquence (cf. infographie).

Les usagers de la route désireux de se rendre dans le centre du village seront priés de suivre les fléchages de déviation mis en place.

Les itinéraires de déviation pour le trafic de transit ont fait l'objet de la fiche d'information n°65.



Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus extrême prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour la circonstance.

La direction du chantier compte sur la compréhension et la patience de tous et, d'avance, les en remercie.

R. Rusconi, délégué des maîtres d'ouvrage

Genève, le 7 janvier 2009

**Tous les commerces restent accessibles !
Parking communal couvert, 1^{ère} heure gratuite**

www.way-tram.ch

Direction générale du chantier et pavillon d'information:
Meyrin-village: (place du village) ouvert les mercredis de 14h30 à 17h30
Meyrin-cité: (avenue de Feuillasse) sur rendez-vous
 Tél. 022 321 17 17 (répondeur hors permanence) Fax 022 321 12 18